



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **29 JUIN 2026**

Délibération n° **DEL-2026-0243**

Actualisation du tableau des emplois

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 63
Pouvoirs : 9
Absents : 2 (Philippe LORIMIER, Agnès DUPON)
Excusés : 9
Pour : 72
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

3 0 JUIN 2026

et publié le

3 0 JUIN 2026

Secrétaire de séance :
Claude BENOIT

Le lundi 29 juin 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 23 juin 2026.

Présents : Henri BAILE, Pierre BARUZZI, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Margaux BERLIOZ, Jérôme BIGLIA, Clément BONNET, Dominique BONNET, Théodore BONNET-GAMARD, Jean-Claude BOREL-GARIN, Yannick BOUCHET-BERT-PEILLARD, Coralie BOURDELAIN, Régine BOURGEOIS, Marieke BUNTINX, Jean-Marie CABRIERES, Marc CECON, Karim-Eugène CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Dominique CLOUZEAU, Jean-Noël COLLE, Cécile CONRY, Arthur CULLATI, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Christophe DURET, Laure FAYOLLE, Jean-Yves GAYET, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Marc GRAMBIN, Annick GUICHARD, Caroline HALLE, Mylène JACQUIN, Adelin JAVET, Martine KOHLY, Françoise LANNOY, Jérôme LARDIERE, Floriane LATRAYE, Séverine LE BIHAN, Pascal LEMOINE, Hervé LENOIRE, Cédric LESCURE, Stéphane MALARD, Laurie MENGUY, Françoise MIDALI, Michel MIET, Rebecca NALLET, Céline PAVAROTTI, Delphine PERREAU, Valérie PETEX, Fabrice RAFFA, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Eric ROETS, Jean-Luc ROUX, Olivier SALVETTI, Myriam SIMONAZZI, Brigitte SORREL, Christophe SUSZYLO, Agnès TIMONER, Martine VENTURINI

Pouvoirs : Anne-Françoise BESSON à Christophe DURET, Claude COCQUET à Cécile ROBIN, Laurent DESGOUIS à Martin GERBAUX, Thierry FEROTIN à Dominique BONNET, Sandrine GAUCHON à Adrian RAFFIN, Virginie GRAS à Patricia BELLINI, Jean-Marc MICHEL à Christophe SUSZYLO, François OLLEON à Jean-François CLAPPAZ, Marc ROSSET à Martine KOHLY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique,
Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiant la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Au regard des besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, mais également suite aux évolutions de service, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire, de valider l'évolution du tableau des emplois de l'EPCI comme présenté ci-dessous.

Ces derniers correspondent aux crédits budgétaires inscrits aux budgets.

Légende : Temps complet = TC / Temps non complet = TNC / Catégorie = Cat.

DSG = Direction Secrétariat Général / DC = Direction Communication / DG = Direction Générale / DRH = Direction Ressources Humaines / DFCP = Direction Finances & Commande Publique / DSI = Direction Systèmes Informations / DPST = Direction Patrimoine & Services Techniques / DGD = Direction Gestion des Déchets / DEA = Direction Eau & Assainissement / DEVECO = Direction Développement Economique / DALE = Direction Aménagement, Logement & Environnement / DCPC = Direction Culture & Patrimoine Culturel / DEJP = Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité / DSMT = Direction Sports, Montagne & Tourisme / DASS = Direction Autonomie, Santé & Solidarités / EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Emplois permanents :

Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles L.332-8 2° ou L.332-14 du Code général de la fonction publique.

La rémunération de l'agent ne pourra pas dépasser l'indice brut sommital du cadre d'emplois de recrutement.

Le tableau des emplois est ainsi régularisé :

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade ou Cadre d'emplois	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Motif	Direction
1	Suppression	C	Grade Adjoint technique	TC	35h00	01/07/2026	EHPAD	Actualisation du grade suite à recrutement	DASS - EHPAD
	Création		Grade Adjoint technique principal de 2ème classe						
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux	TC	35h00	01/07/2026	EHPAD	Actualisation du grade suite à recrutement	DASS - EHPAD
	Création		Grade Agent social						
1	Suppression	C	Grade Adjoint administratif	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Actualisation du grade suite à recrutement	DFCP
	Création		Grade Adjoint administratif principal de 1ère classe						
1	Suppression	A	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux ou des Ingénieurs territoriaux	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Actualisation du grade suite à recrutement	DASS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

	Création		Grade Attaché						
1	Suppression	A	Grade Bibliothécaire principal	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Actualisation du grade suite à recrutement	DCPC
	Création		Grade Attaché principal						
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des adjoints Administratifs territoriaux	TC	35h00	01/07/2026	Assainissement	Actualisation du grade suite à recrutement	DEA
	Création		Grade Adjoint administratif						
1	Suppression	B	Grade Technicien principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2026	Eau	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DEA
	Création		Cadre d'emploi des Techniciens territoriaux						
1	Suppression	C	Grade Agent de maîtrise	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DEJP - M-A "Les Boutchous" Crolles
	Création		Cadre d'emplois des Adjointes techniques territoriaux						
1	Suppression	A	Grade Infirmier en soins généraux	TC	35h00	01/09/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DEJP - M-A "Les Boutchous" Crolles
	Création		Cadre d'emplois des Educateur de jeunes enfants						
1	Suppression	C	Grade Agent social	TNC	02h07	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois avec modification temps de travail	DEJP - LAEP "Le Tacot" Crêts-en-Belle-donne
	Création	A/B	Cadre d'emplois des Psychologues ou des Puéricultrices ou des Educateurs de jeunes enfants ou des Assistants socio-éducatif ou des Auxiliaires de puériculture ou des Moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux						
1	Suppression	A	Grade Assistant socio-éducatif	TNC	4h02	01/09/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois avec modification temps de travail	DEJP - LAEP "Pa-pillon" Plateau-des-Petites-Roches
2	Création	A/B	Cadre d'emplois des Psychologues ou des Puéricultrices ou des Educateurs de jeunes enfants ou des Assistants socio-éducatif ou des Auxiliaires de puériculture ou des Moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux	TNC	2h48				

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TNC	2h39	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois avec modification temps de travail	DEJP - LAEP "Papillon" Plateau-des-Petites-Roches
	Création	A/B	Cadre d'emplois des Psychologues ou des Puéricultrices ou des Educateurs de jeunes enfants ou des Assistants socio-éducatif ou des Auxiliaires de puériculture ou des Moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux		2h48				
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TNC	4h13	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois avec modification temps de travail	DEJP - LAEP "Le Cerf-Volant" Pontcharra
2	Création	A/B	Cadre d'emplois des Psychologues ou des Puéricultrices ou des Educateurs de jeunes enfants ou des Assistants socio-éducatif ou des Auxiliaires de puériculture ou des Moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux		03h02				
1	Suppression	A	Grade Educateur de jeunes enfants	TNC	2h39	01/09/2026	Principal	Changement temps de travail	DEJP - LAEP "Papillon" Plateau-des-Petites-Roches
	Création				2h48				
1	Suppression	A	Grade Assistant socio-éducatif	TNC	2h39	01/09/2026	Principal	Changement temps de travail	DEJP - LAEP "Papillon" Plateau-des-Petites-Roches
	Création				2h48				
1	Suppression	A	Grade Sage-femme de classe normale	TNC	2h30	01/09/2026	Principal	Changement temps de travail	DEJP - LAEP "Papillon" Plateau-des-Petites-Roches
	Création				2h39				
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	TC	35h00	01/08/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DEJP - M-A "Les P'tits Lutins" Crolles
	Création		Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux						
1	Suppression	C	Grade Agent social principal de 1ère classe	TC	35h00	01/08/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DEJP - M-A "Les Petits Pierrots" Crêts-en-Belle-donne
	Création		Cadre d'emplois des Agents sociaux						
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DEJP - M-A "La Ronde des P'tits Poucets"

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

	Création		Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux						Champ-Près-Froges
1	Suppression	C	Grade Adjoint technique principal de 1ère classe	TNC	31h30	01/09/2026	Principal	Recrutement ouvert sur autre grade	DEJP - M-A "Les P'tits Lutins" Crolles
	Création		Grade Adjoint technique						
2	Suppression	C	Grade Agent social	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DEJP - Pool de remplacement
	Création		Cadre d'emplois des Agents sociaux						
1	Suppression	C	Grade Opérateur des A.P.S. qualifié	TNC	20h00	01/09/2026	Principal	Changement temps de travail	DSMT - Piscine Pontcharra
	Création			TC	35h00				
1	Suppression	A	Grade Ingénieur principal	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DSMT
	Création		Grade Attaché						
1	Suppression	B	Grade de Rédacteur	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DALE
	Création		Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux						
1	Suppression	C	Grade Agent de maîtrise	TC	35h00	01/07/2026	Gestion des déchets	Actualisation du grade suite recrutement	DGD
	Création		Grade Adjoint technique						

Emplois permanents – Suppressions :

Afin de prendre en compte l'évolution des besoins de l'EPCI, il est proposé de supprimer plusieurs emplois permanents demeurés vacants.

Ces suppressions concernent :

- Des postes restés vacants à la suite de mobilités internes ou externes, ainsi que de départs à la retraite,
- Des emplois devenus vacants à l'issue de périodes de détachement liées à des procédures de reclassement, ainsi qu'à la suite de nominations consécutives à la réussite d'un concours ou d'un examen professionnel. Durant ces périodes de détachement, les agents occupent simultanément deux emplois : l'un correspondant à leur grade d'origine, l'autre à leur nouveau grade. À l'issue de cette période, l'agent est intégré dans son nouveau grade et le poste précédemment occupé devient vacant,
- Des emplois demeurés vacants à l'issue des réorganisations intervenues au sein des multi-accueils et de l'EHPAD, pour lesquels l'EPCI avait temporairement renforcé ses effectifs afin d'accompagner les mobilités internes des agents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tableau des emplois est ainsi régularisé :

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade ou Cadre d'emplois	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Motif	Direction
2	Suppression	C	Grade Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression suite à fin de détachement	DEJP - MA / DASS
1	Suppression	C	Grade Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression suite à fin de détachement	DEJP - M-A
1	Suppression	C	Grade Adjoint du patrimoine	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression suite à fin de détachement	DCPC
2	Suppression	C	Grade Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression suite à fin de détachement	DCPC
1	Suppression	C	Grade Agent de maîtrise	TC	35h00	01/07/2026	Eau	Suppression suite à fin de détachement	DEA
1	Suppression	C	Grade Agent de maîtrise principal	TC	35h00	01/07/2026	Gestion des déchets	Suppression suite à fin de détachement	DGD
1	Suppression	B	Grade Rédacteur principal de 1ère classe	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression suite à fin de détachement	DFCP
1	Suppression	B	Grade Technicien principal de 1ère classe	TC	35h00	01/07/2026	Assainissement	Suppression suite à fin de détachement	DEA
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux	TNC	31h30	01/07/2026	Principal	Suppression suite diagnostic	DEJP - M-A "Les P'tits Lutins" Crolles
2	Suppression	C	Grade Agent social	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression suite diagnostic	DEJP - M-A
1	Suppression	C	Grade Agent social	TNC	17h30	01/07/2026	Principal	Suppression suite diagnostique	DEJP - Pool de remplacement
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des Agents sociaux territoriaux	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Réorganisation	DEJP - Pool de remplacement
1	Suppression	B	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Réorganisation	DEJP - Pool de remplacement
1	Suppression	C	Grade Agent de maîtrise	TC	35h00	01/07/2026	EHPAD	Réorganisation	DASS - EHPAD
1	Suppression	C	Grade Agent de maîtrise principal	TC	35h00	01/07/2026	Assainissement	Suppression	DEA
1	Suppression	A	Grade Conseiller principal des Activités Physiques et Sportives	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression	DSMT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	B	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	TC	35h00	01/07/2026	Assainissement	Suppression	DEA
2	Suppression	A	Grade Ingénieur	TC	35h00	01/07/2026	Principal / Gestion des déchets	Suppression	DALE / DGD
1	Suppression	A	Grade Médecin de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2026	Principal	Suppression	DRH
1	Suppression	B	Grade Rédacteur	TC	35h00	01/08/2026	Principal	Suppression	DEJP

Emplois non permanents (Accroissement temporaire d'activité) :

L'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique, permet aux collectivités et établissements publics de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité. Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs, ils seront pourvus uniquement par des agents contractuels.

Considérant, comme les années précédentes, les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, notamment au regard des nombreux services à la population, et des contraintes réglementaires encadrant le recrutement (délais de vacance, de publication, durée des remplacements), la collectivité ou l'établissement public pour répondre rapidement aux exigences de continuité de service, prévoit la création de ces postes non permanents ; ces derniers seront utilisés si nécessaire au regard des nécessités de continuités de service.

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade	TC / TNC	Temps de travail hebdo	Date de début	Date de fin	Budget	Direction
1	Création	C	Grade Adjoint technique	TC	35h00	01/12/2026	31/01/2027	Principal	DEJP - M-A
2	Création	C	Grade Agent social	TC	35h00	01/07/2026	31/12/2026	Principal	DEJP - M-A
1	Création	A	Grade Puéricultrice	TC	35h00	01/07/2026	31/12/2026	Principal	DEJP - M-A
1	Création	B	Grade de rédacteur	TC	35h00	01/09/2026	31/08/2027	Principal	DCPC - Espace Aragon
5	Création	C	Grade Adjoint technique	TC	35h00	01/07/2026	30/09/2026	Gestion des déchets	DGD
1	Création	C	Grade Adjoint technique	TC	35h00	01/10/2026	31/12/2026	Principal	DPST
2	Création	A	Grade Attaché	TC	35h00	01/07/2026	30/06/2027	Principal	DALE / DCOM

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **29 JUIN 2026**

Le Président,
Henri BAILE

